

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 11/09/2006

Présents : R. Seynat, S. Seynat, F. Diemert, V. Jallet-Boulaert, N. Hostier, V. De Kempeneer, A. Bontemps, F. Melaerts, E. Wirard, A. Salmon, A. Verstraelen, C. Klepper, V. Berlaimont–Wibaut, D. Toussaint, F. Procès

CALENDRIER DES RÉUNIONS (20h) :

***Mardi 10 octobre** – Lundi 6 novembre – Mardi 5 décembre – Lundi 8 janvier –
Mardi 13 février – Lundi 12 mars – Mardi 17 avril – Mardi 8 mai – Mardi 5 juin*

CALENDRIER DES FÊTES :

Marche aux Lampions : vendredi 10 novembre - Souper des parents : samedi 17 mars

PETIT RAPPEL : QU'EST-CE QUE L'APEB ?

L'APEB est un groupe de parents, le plus ouvert possible, qui représente l'ensemble des parents de l'école et qui mène des actions en collaboration avec l'équipe pédagogique pour le bien-être des enfants. **Chaque parent d'élève y est d'office membre** et est bien sûr le **bienvenu** lors des **réunions mensuelles**.

En plus des différentes actions qu'elle mène, l'APEB a également un **rôle d'aide financière** pour **différents projets** comme par exemple : les classes de mer, les classes vertes, achat/location matériel informatique, achat livres bibliothèques, aménagement maternelles, caisses de classe, Si vous désirez de **plus amples renseignements**, n'hésitez pas à **prendre contact avec nous** ou encore mieux **venez à notre prochaine réunion du 10 octobre à 20h dans le réfectoire de l'école primaire** (rue Lambermont, 12).

• **CONSEIL DE PARTICIPATION** : réunions avec autorité communale, parents et enseignants. Nouveau conseil doit être créé.

• **ACTIVITE SCOLAIRE EXTRA-MUROS** : lorsqu'il y a des sorties les parents ne peuvent accompagner mais il y a un nombre légal d'accompagnants à respecter (une demande est faite auprès de l'inspection avant chaque sortie). Ce nombre est respecté et même souvent il y a plus d'accompagnants qu'il n'en faudrait. Pour les prochaines sorties un petit mot d'explication sera remis afin d'expliquer aux parents l'endroit exact, le moyen de locomotion, le nombre d'accompagnants, ...

• **SECURITE ABORDS ECOLE MATERNELLE** : une lettre va être envoyée par madame Klepper à la commune. Que proposent-ils pour que les abords de l'école maternelle soient plus sécurisés (casse-vitesse, bacs à fleurs pour faire chicane, ...). Un groupe de travail va être créé pour suivre ce point de près ainsi que pour suivre l'aménagement de la cour en maternelle > en bas : les dalles (doivent être placées), bac à sable (cloison pour éviter qu'il y ait du sable partout, planter arbres ou plantes, ...), en haut : rehausser le muret, porte automatique avec double verrou, ...

• **ODEUR EN PRIMAIRE** : enquête va être faite auprès de la commune afin de voir d'où cela provient et comment y remédier

• **HORAIRE EN PRIMAIRE** : pour rappel > les parents doivent quitter l'école primaire à 8h15. Ceci afin de s'assurer que les cours commencent à 8h25 (ce qui est obligatoire). Si des parents désirent voir les professeurs ceux-ci sont disponibles à la salle des professeurs de 8h10 à 8h25.

ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE REUNION (10/10) :

- Assemblée générale : élection/réélection différents postes du comité et des délégué(e)s
- Marche aux Lampions : organisation de la marche qui aura lieu le 10 novembre
- Constitution d'un groupe de travail pour les maternelles (sécurité, aménagement, ...)

En espérant vous voir nombreux à notre prochaine réunion.

Frédérique Procès, pour le comité